

LIEU ET DATE

Vendredi 23 septembre 2022

**Auditorium VIVAQUA
Bd de l'Impératrice 17,
1000 BRUXELLES**



Comité Organisateur ARDIC

Mme Joëlle SERVAIS – Présidente
Mme Sandra MERTENS – Vice-Présidente
M. Pierre BRICTEUX – Administrateur
M. Ludovic GENARD – Secrétaire

Renseignements complémentaires

Mme Sandra Mertens
Tél. : 0499 / 51 90 51
secretariat@ardic.be

OBJECTIF

« Construire la ville piétonne »

Après plus de 50 ans d'une politique de mobilité du tout à la voiture où nos espaces publics ont souvent été dédiés à la circulation des véhicules motorisés ou à leur stationnement, le temps est au changement.

Aujourd'hui l'aménagement de nos villes ne peut plus se construire sans une prise en compte des modes actifs et certaines villes font le pari de mettre le piéton au cœur du processus de création des nouveaux espaces de vie.

Dans le cadre de la semaine de la mobilité 2022, nous souhaitons mettre en lumière le processus de création et de mise en œuvre du piétonnier de Bruxelles pour illustrer les changements en cours et l'expression des perspectives qui s'ouvrent dans les futures opérations d'aménagement de la ville de demain. Avec au cœur de la préoccupation la marche comme élément central pour une ville plus ouverte sur la vie.

Notre formation abordera la question de la mobilité et de la place des modes actifs au cœur du processus de création. Il sera également question de l'urbanisme tactique et comment aborder le projet pour passer de l'étude aux actes concrets par la présentation d'exemples de villes françaises. Ensuite, l'exemple du piétonnier de la ville de Bruxelles sera exposé par le maître de l'ouvrage et l'auteur de projet afin d'aborder les différents points de vue et les retours d'expériences enrichissantes et porteuses d'enseignements.

Notre journée se terminera par une visite commentée du site durant laquelle nous profiterons pour partager nos expériences de terrain dans nos différents métiers.

Public-cible. *Toutes personnes intéressées à la politique de mobilité et à la réalisation de projets s'y reportant pour construire la ville partagée et inclusive.*



71^{ème} Journée d'Etude

BRUXELLES

« Construire la ville piétonne »

Vendredi 23 septembre 2022

PROGRAMME

- 08h30** Accueil des participants
- 09h00 Mme SERVAIS**
Présidente de l'ARDIC
Message de bienvenue
- 09h10 M. DE MEYER**
Bruxelles Mobilité, Attaché
Comment rendre Bruxelles plus hospitalière à la marche ?
- 09h40 M. NASDROVSKY**
SPW, Manager régional Mobilité Active
Présentation de la stratégie mobilité active de la Région wallonne
- 10h10** Questions – Réponses
- 10H30** Pause-café
- 11h00 M. CHARBONNEAU**
Consultant en politiques urbaines et culturelles
Passage à l'acte – Etudes de cas : Montpellier et Périgueux
- 11h30 Mme GLOESNER**
Architecte et doctorante à ULiège
Pour un espace public inclusif
- 12h00** Questions – Réponses
- 12h30** Lunch
- 13h30 M. SCHOLLAERT**
Ville de Bruxelles, Conseiller en mobilité
Présentation du processus élaboré par la ville de Bruxelles pour la mise en œuvre de son projet de piétonnier
- 13H50 M. LIEVEVROUW**
Bureau SUM project
Présentation du projet d'aménagement du piétonnier de Bruxelles
- 14H15** Visite commentée du piétonnier de Bruxelles et partage d'expérience avec les intervenants



Journée d'étude organisée avec le soutien de



VIVAQUA

MODALITES D'INSCRIPTION

Le bulletin d'inscription est à renvoyer au plus tard pour le **15 septembre 2022** à l'adresse email suivante : secretariat@ardic.be

ou

ARDIC A.S.B.L.
C/O Monsieur Guy CHARLIER
Bois d'Airemont 18
6032 – MONT-SUR-MARCHIENNE

site web : <http://www.ardic.be>

PARTICIPATION AUX FRAIS

65 EUR pour les membres de l'ARDIC
(en ordre de cotisation)
100 EUR pour les non-membres

Comprenant la participation à la journée d'étude complète (exposés et déjeuner).

A verser au compte
IBAN : BE86 1440 5223 1550
BIC : GEBABEBB
Au nom de l'ARDIC

Communication : 71^{ème} Journée d'Etude
Participation de (nom du participant)